



# animaux-secours

Association Reconnue d'Utilité Publique

284 route de la Basse Arve - 74380 Arthaz

Tél. : +33 (0)4 50 36 02 80 - Fax : +33 (0)4 50 36 04 76 - info@animaux-secours.fr

[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

## Bref

toute l'actualité du Refuge d'Arthaz

N°121  
Février  
2018



L'hiver bas son plein dans les allées du Refuge de l'Espoir.



Le Refuge de l'Espoir sous la neige.

**MERCI  
D'ADRESSER  
VOS DON**

par chèque au  
"Refuge de l'Espoir - 74380 ARTHAZ  
ou par virement postal à  
" La Poste, 271972V Lyon"  
ou bancaire au  
"Crédit Agricole, 30076161050 68".  
Sur notre site internet :  
[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

## ÉDITO BIEN NEIGEUX

Il n'avait jamais neigé autant sur le plateau Arthazien ! Beaucoup de travail supplémentaire pour employés et bénévoles du Refuge de l'Espoir...

Il a fallu dégager les chemins de la ferme ainsi que les couloirs des deux rangées de boxes et des deux rangées de parcs canins. Nous avons béni l'initiative prise par notre directeur cet été : l'achat d'un petit tracteur faisant office de tondeuse et de déblayeuse.

Si les chiens ont été heureux de gambader et de se rouler dans les 20cm de neige couvrant les parcs d'ébat, la situation s'est dégradée à la fonte de la neige lorsque celle-ci a fait place à la boue. Les chiens sont le plus clair de leur temps dans les parcs, protégés de la pluie et du froid dans les grandes niches en bois épais. Si on les y a laissés moins longtemps alors, ça n'en a pas moins été une corvée pour les soigneurs qui ont dû broser et laver quelques centaines de pattes avant de remettre les chiens dans les boxes.

Au supplément de travail au Refuge se sont ajoutées une multitude d'enquêtes pour des animaux mal logés : chiens gelottant dans de mauvaises niches ou sur des balcons, bétail laissé dans des prés à gratter la neige pour tenter de brouter un peu d'herbe jaunie. Dans la plupart des cas, nous nous sommes réjouis de la notoriété d'Animaux-Secours : notre association est maintenant connue pour son efficacité et les contrevenants semblent la craindre et la respecter. Le bétail a été rentré après simple intervention de notre inspecteur sans besoin de faire appel aux gendarmes.

Les chiens ont vu leur situation s'améliorer. Quelques maîtres récalcitrants se les sont vus enlever et confier au Refuge par les services vétérinaires.

L'arrivée du printemps devrait nous réjouir, si nous n'appréhendons pas déjà les tsunamis de chatons envahissant le Refuge...

Bien à vous,  
Votre Présidente  
Janine Vogler



**REFUGE DE L'ESPOIR - RECUEILLE TOUT ANIMAL**

REPLACE CHIENS & CHATS (14H À 18 H). SERVICE D'URGENCE 24H/24.  
ENQUÊTE SUR LES MAUVAIS TRAITEMENTS.



## Des lieux de vie intolérables

**P**ourquoi des propriétaires de chiens les gardent-ils enfermés dans d'étroits enclos où ils n'ont pas la possibilité de se dégourdir les pattes et où s'accumulent leurs crottes ?

Les services vétérinaires, alertés par des voisins compatissants, nous ont demandé d'aller enlever 5 chiens placés dans ces conditions, et de les garder au Refuge en attendant la décision du Tribunal.

Si nous nous réjouissons de ces interventions des services vétérinaires, nous déplorons que cette mise en quarantaine puisse donner des mois, et parfois plus d'une année, et souhaiterions que les procureurs soient plus coopératifs et fassent passer plus rapidement les contrevenants devant les juges. Nous avons pour le moment 11 chiens retirés à leur maître qui les gardait sans abri dans la neige l'hiver dernier, sans que la date du procès soit fixée !

**I**l nous a été amené en scooter, une petite masse de poils dénommé HAS si emmêlés qu'on ne pouvait distinguer la tête ou les fesses.

Un cas de maltraitance passive comme cela arrive souvent. Son maître semblait y être attaché mais ne s'en occupait guère. Des nœuds formés par les poils jamais brossés avaient été jusqu'à entailler une patte, maintenant à vif. Il a fallu des heures pour le toiletter et nous avons maintenant à placer un mignon petit shi-tzu tout nu, à qui nous avons mis un joli manteau.

Merci malgré tout à ce maître inconscient qui, devant déménager, est venu confier son chien au Refuge plutôt que l'abandonner quelque part.



HAS récupéré très mal en point sur la table du vétérinaire.



HAS revigoré.



HAS, et désormais une nouvelle vie.



# Maltraitance



Une autre maltraitance consiste à laisser du bétail seul dans un champ en hiver, souvent sans abri contre les intempéries.

C'est ce qui est arrivé à un superbe bouc non identifié, dont on n'a pas réussi à retrouver le propriétaire. Il

se remet de ses longs jours de solitude en bonne compagnie (30 moutons et 15 chèvres !) au Refuge de l'Espoir.



Un bouc livré à lui-même.



Le bouc désormais dans son abri au Refuge de l'Espoir.



Le bouc qui arrive au Refuge de l'Espoir.

## Reste petite, mignonne Alison !

Le Refuge de l'Espoir a depuis quelques mois sa mascotte : une adorable petite cochonne noire, soi-disant naine...

Elle nous a été signalée déambulant le long d'une route, loin de toute habitation.

Nous nous sommes dépêchés d'aller la récupérer avant qu'un gourmand mal intentionné en fasse autant pour la casserole ! Et cela aurait été fort dommage car celle que les employés ont baptisée du doux nom d'Alison est une petite merveille d'intelligence et de gentillesse.

Elle fait le bonheur des visiteurs petits et grands que l'on doit rappeler à l'ordre s'ils la gavent de friandises : nous avons la crainte de la voir grossir et prendre la taille des quatre mastodontes de son espèce qui se



Alison qui se promène dans son parc au Refuge de l'Espoir.



Alison choyée par notre bénévole Ema.

prélèssent à la ferme. Nous ignorons d'où elle vient car personne n'est venu la réclamer. Et nous continuerons à mettre en garde les acheteurs potentiels de ces cochons « Chinois » ou « Vietnamiens », petites créatures adorables qui deviennent au fil des mois des porcs à taille imposante difficiles à garder dans des jardins ou ... appartements !



# Animaux venus d'ailleurs



« Ailleurs » c'est-à-dire hors du département, et parfois hors de France ! Le Refuge de l'Espoir a l'habitude d'accueillir des Beagles de laboratoire confiés par l'association Le Graal, et des chiens provenant d'un refuge ami de Roumanie.

Nous souhaiterions nous borner à ces deux gestes de solidarité. Hélas il nous arrive d'être sollicités par d'autres refuges toujours pleins à craquer faute d'adoptants pour leurs trop nombreux rescapés.

C'est ainsi que depuis quelques années nous accueillons des chiens et des chats de la Nièvre. Cette aide a deux raisons d'être : le refuge de Thiernay a été fondé par la Princesse Elizabeth de Croÿ, avec qui j'ai toujours entretenu des relations très amicales car nous avons la même éthique de protection animale : d'abord supprimer la souffrance, ce qui implique aucun acharnement thérapeutique dans nos refuges et le secours à tout animal, quel qu'il soit. La seconde raison est la grande différence des localisations de nos refuges : le nôtre situé près de villes importantes et de la Suisse où nous plaçons pas mal d'animaux, et le sien en pleine campagne, la France profonde où la stérilisation est encore inconnue et les animaux appréciés strictement pour leur utilité.

Des appels en provenance d'Espagne nous parviennent aussi de temps en temps. Nous n'avons pas résisté à l'un d'eux et réussi à placer 5 chiennes Podenco, cette race utilisée pour la chasse aux lapins et victime de toutes les cruautés. Et nous venons d'accueillir 6 griffons, des petits Espagnols si sympathiques qu'ils sont rapidement partis avec de bons adoptants.



Amazone.



Niben.



Nala.



Ligera.



Pilli.



Chiqui.







## ...au Refuge de l'Espoir

Ce n'était pas pendant les fêtes les rennes du Père Noël mais des animaux tout aussi exotiques qu'on n'a pas l'occasion de voir dans un refuge un chameau (un vrai avec deux bosses et un poil épais, bien différent des dromadaires de Jaipur) et deux lamas ! Tous les trois placés chez nous en quarantaine, accompagnés de leurs deux copines chèvres, pendant trois semaines. Le motif : la fièvre catharrale, appelée aussi maladie de la langue bleue, apportée en Haute-Savoie par un veau venant d'Espagne. Cette maladie très contagieuse touche les bovins, ovins et caprins qui dûrent être vaccinés et confinés pour éviter sa propagation.

Nos hôtes incongrus ont attiré les visiteurs, et la presse leur a consacré moult articles avec de belles photos. Tous ont posé volontiers et le lama (Serge !) n'a réservé son crachat qu'à notre seul directeur, peut-être en remerciement...



Quentin agent animalier et acteur à la télévision d'une scène originale.



Le deuxième Lama séparé, au calme, de son autre congénère dans un autre parc.



Un lama et 2 chèvres dans la neige au Refuge de l'Espoir.



Un chameau dans la neige au Refuge de l'Espoir.

# Homards : une loi à modifier

Désormais en Suisse on ne va plus pouvoir ébouillanter ou griller les homards tout vifs. Il va falloir les tuer avant.

Si on ne peut que se réjouir de voir enfin passer une loi protégeant les crustacés, la façon de les tuer préconisée par cette ordonnance est loin de nous satisfaire. Elle propose deux méthodes aux cuisiniers : la destruction mécanique du cerveau ou l'électrocution. Hélas le homard ne possède pas un seul cerveau comme les mammifères, mais une rangée de 15 ganglions nerveux le long du corps, tous capables de ressentir la douleur. Il est impossible de les détruire tous au couteau et tenter de le faire s'apparente à de la vivisection. **Car les crustacés souffrent** : 5 ans de recherches à l'Université de Bristol l'ont scientifiquement prouvé. Ebouillantés, homards et crabes mettent 4 minutes pour mourir, à condition d'avoir été jetés dans une grande quantité d'eau bouillante, ce qui est rarement le cas. Placés dans l'eau froide réchauffée peu à peu, à la manière Bretonne, ils agonisent pendant 20 minutes ! Des restaurateurs suisses se sont déjà manifestés ; Ils ont déjà essayé de tuer des homards en leur perçant la tête et les pauvres animaux se sont encore plus débattus : La destruction mécanique de leur cerveau ne fait que leur infliger une souffrance supplémentaire !

**Une seule méthode est correcte : l'électrocution.** Et un appareil existe pour ce faire : le CRUSTASTUN. L'inventeur en est un avocat Londonien : Simon Buckhaven. Choqué d'avoir vu ébouillanter dans un restaurant le homard qu'il avait commandé, Simon finança une recherche à l'Université de Bristol, qui aboutit à la mise au point de cet appareil capable d'étourdir en 1 seconde homards et crabes et de les tuer en 5 secondes sans souffrance. Animaux-secours, dont le but premier est de diminuer la souffrance

animale, a invité il y a deux ans Simon Buckhaven à faire une démonstration de CRUSTASTUN à la Brasserie Maître Kanter d'Annemasse, spécialisée dans les fruits de mer. Le résultat a été probant et le chef lui-même



Brasserie de Maître Kanter à Annemasse avec son chef cuisinier E.Surplis et l'inventeur du Crustastun Simon Buckhaven accompagnés de J.Vogler, Prés.d'A-S.

enthousiasmé. Non seulement la mort du crustacé est instantanée mais sa chair est bien meilleure car non soumise à ces hormones de stress libérées par les animaux qui souffrent. Animaux-Secours a donc envoyé à la Ligue Suisse contre la Vivisection et pour le Droit de l'Animal (LSVD) sis à Genève un copieux dossier avec textes scientifiques pour qu'elle tente de faire rectifier le texte de l'ordonnance : **la seule méthode humaine pour tuer un crustacé est l'électrocution.**

Le dossier peut-être envoyé à qui en fera la demande au Refuge de l'Espoir d'Arthaz. Simon Buckhaven peut être contacté par mail : [buckhavens@aol.com](mailto:buckhavens@aol.com)



L'appareil Le Crustastun.

